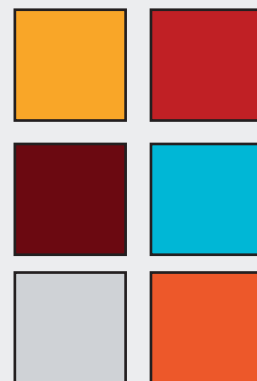




Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



RAPPORT D'ACTIVITE

2014



LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETE

Grand Sud

7, rue Paul Mesplé

31100 TOULOUSE

contact@loisireduc.org





Administrativement née en 2004, voilà 7 ans seulement que LE&C Grand Sud a véritablement démarré ses activités et le chemin parcouru pourrait effectivement donner de nombreux motifs de satisfaction :

- *Une organisation reconnue qui a fait sa place dans le paysage institutionnel avec un projet et des approches pertinentes et innovantes*
- *Un réseau d'associations riche et structuré, progressivement constitué sur le seul critère de la qualité de leurs projets et de leur adéquation avec celui de LE&C Grand Sud*
- *Un partenariat diversifié avec plus de 220 collectivités différentes sur les quatre régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs ou de social en direction de tous publics, de la petite enfance aux adultes. Un développement continu et volontairement maîtrisé autour des seules activités où LE&C Grand Sud considère pouvoir apporter une réelle plus-value.*

Mais au delà de ce qui a été réalisé, c'est surtout l'ampleur de ce qu'il reste à faire qui nous préoccupe. Les événements tragiques qui ont ébranlé la France quelques jours seulement après la fin de l'année 2014 nous rappellent, si besoin en était, avec force, les antagonismes, les fractures, les cloisonnements qui traversent notre société et qui menacent chaque jour les valeurs de notre république. Cette triste actualité nous renvoie à notre rôle essentiel de coéducation, notre mission de développement du lien social, de sa cohésion aussi, fondements même de la démocratie.

Comment faire vivre ces valeurs qui permettent aux différences de coexister dans un espace commun, solidaire et fraternel ? Comment contribuer à faire émerger la part d'humanité que chaque homme porte en lui ? Comment promouvoir ce qui nous rassemble en lieu et place de ce qui nous oppose ?

Tels sont les vrais défis auxquels l'éducation populaire, aux côtés d'autres bien-sûr, est confrontée. La solution, s'il y en a une, ne peut résider que dans une approche collective et concertée. Cette volonté de partenariat et d'échange, c'est un peu notre marque de fabrique, notre manière de rechercher et trouver des réponses pérennes aux " urgences " d'aujourd'hui mais aussi de demain.

Assurer notre mission de service public aux côtés des collectivités en leur apportant une expertise et un accompagnement pertinent dans nos champs de compétence, avec comme dénominateur commun de toutes nos actions d'agir pour changer l'avenir plutôt que de subir le présent et permettre à chacun de prendre toute sa place dans une société apaisée, telle est la véritable ambition de notre mouvement.

Kamyar MAJDFAR

Directeur de LE&C Grand Sud

Gérard ARNAUD

Président de LE&C Grand Sud

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud, un réseau au service des collectivités et des usagers

SOMMAIRE

LE&C Grand Sud, un mouvement d'éducation populaire	P 4
La vie statutaire	P 7
La vie associative	P 9
L'activité animation	P 11
L'activité formation	P 21
Les ressources humaines	P 29
La communication	P 35

UN STATUT ASSOCIATIF

Mouvement d'Education Populaire qui s'inscrit résolument dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud aspire à faire vivre en actes, les valeurs de l'idéal républicain.

Il attache une importance fondamentale à la laïcité, condition indispensable au vivre-ensemble dans le respect des différences et de la liberté de conscience.

Implantée sur les régions du Grand Sud, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud est une association laïque à but non lucratif. Son réseau est composé de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

SON OBJET

LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans la mise en oeuvre, la gestion et l'évaluation des politiques publiques dans des domaines aussi variés que complémentaires, tels que l'action sociale, les politiques petite-enfance, enfance, jeunesse, les séjours, les classes de découvertes, les politiques culturelles, la prévention spécialisée, la formation, le développement local, le tourisme social...

Notre mission consiste à conseiller et accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs structures socio-éducatives : Relai Assistantes Maternelles (RAM), crèche, multi-accueil, Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), espace jeunesse, séjours, chantier, club prévention, centre culturel, école de musique, maison de quartier, centre de vacances...



LE&C GRAND SUD - SES VALEURS

Opérateur majeur des politiques publiques éducatives, LE&C Grand Sud contractualise avec de nombreuses collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, conseils généraux et régionaux) pour gérer des dispositifs de toutes tailles.

...UNE ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE

LE&C Grand Sud reconnaît à chacun la capacité de progresser et de développer ses compétences, à tous les âges de la vie. Au-delà de la culture académique, elle reconnaît aussi la culture dite populaire, la culture par tous - pour tous, partant du postulat que chacun a une histoire, un patrimoine culturel, des connaissances... à partager. Confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer, écouter, respecter, faire preuve de solidarité, sont autant d'occasions de développer le vivre-ensemble.

...UN PROJET HUMANISTE

LE&C Grand Sud place l'humain au cœur de ses préoccupations. Envisager la place et le rôle de chaque individu au sein d'un collectif, faire confiance en sa capacité d'évoluer et progresser tout au long de la vie, faire participer chaque citoyen aux décisions qui le concernent, participent à son épanouissement et à la transformation positive de la société.

Cet engagement se traduit à tous les échelons, dans l'action des bénévoles associatifs et des professionnels qui animent le réseau et qui sont avant tout guidés par un militantisme qui trouve son énergie dans la confiance en l'intelligence collective.

Toute l'organisation dans son ensemble, est articulée autour d'une idée force, celle de créer des occasions de bâtir ensemble des actions concourant à l'intérêt général.

Convaincus que le milieu associatif favorise l'engagement des personnes et l'exercice de la citoyenneté, nous conseillons, soutenons et accompagnons les bénévoles associatifs dans tous les aspects de la vie associative, depuis la création jusqu'à l'aide à la gestion de l'association.

Notre intervention se situe en complémentarité avec l'école et la famille, en faveur de la formation de l'individu tout au long de la vie, à travers des activités culturelles au sens large, et de loisirs, par la pratique volontaire de la vie de groupe, la confrontation, le partage.



LE&C GRAND SUD - SON PROJET

LES AXES DU PROJET

Le développement durable, dans toutes ses composantes, économique, sociale, mais aussi environnementale, constitue le socle de notre projet.

Nous sommes convaincus que la défense des générations futures passe par le développement des principes humanistes de notre projet : **l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.**

Au cœur de ces trois domaines, on trouve l'Homme. Lui accorder toute sa place dans un avenir qui se conçoit avec lui et pour lui, un avenir respectueux des autres et de tout ce qui nous entoure, telle est l'ambition de notre projet.

La prise en compte de l'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud :

LOISIRS

Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès à la culture et aux loisirs.

Il s'agit de favoriser l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales..., multiplier des espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation.

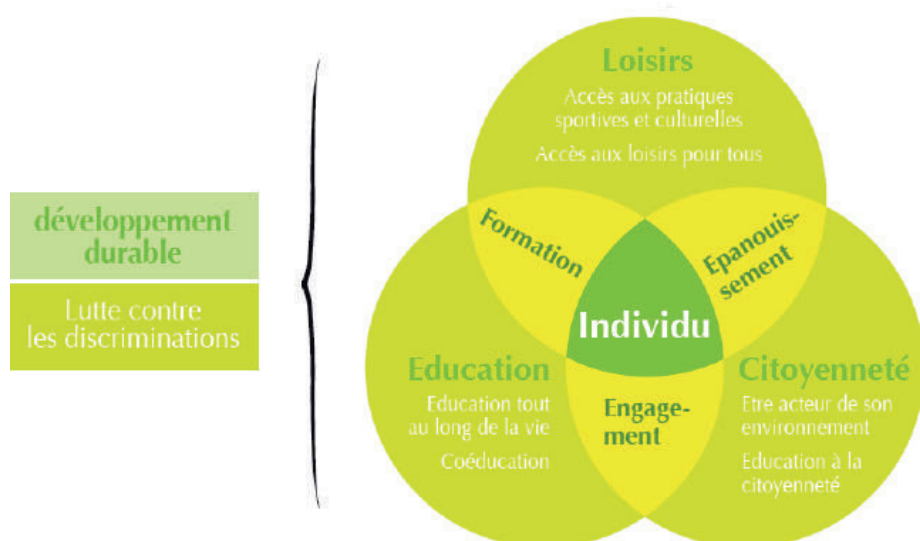
EDUCATION

Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par l'éducation tout au long de la vie en vue de favoriser l'épanouissement individuel. La vie associative ou militante, la vie culturelle et intellectuelle, les loisirs, les voyages, la formation, sont autant d'opportunités de structurer des apprentissages et de construire son expérience.

La coéducation permet de mobiliser tous les partenariats autour de l'enfant et/ou du jeune afin de favoriser la prise en compte globale de ses besoins.

CITOYENNETE

Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement. Nos projets reposent sur une préoccupation d'intérêt collectif et répondent aux besoins des individus de s'exprimer, de participer, de contribuer, de s'impliquer et de s'engager. Ces projets se construisent sur les valeurs d'échange et de partage des savoir-faire et des savoir-être participant ainsi à la transformation sociale.



LA VIE STATUTAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de LE&C Grand Sud est constitué d'adhérents à l'association élus par l'Assemblée Générale.

En 2014, il est composé de 5 hommes et 10 femmes, tous bénévoles :

Fabienne AMADIS, Enseignante à la retraite – Ancienne élue municipale

Gérard ARNAUD, Professeur des écoles à la retraite

Laurence ARNAUD - GALUPPINI, Chargée de ressources humaines – élue municipale

Jean Claude BARRERE, Retraité de la Chambre des Métiers

Claire Odile DRAMARD, Professeur des écoles

Yannick GARCIA - POIRIER, Professeur à la retraite - militante associative

Philippe GEGOUT - Professeur des écoles

Corinne GOSSELIN, Responsable d'animation

Roger MAZET, Enseignant à la retraite – Ancien élu municipal (Adjoint à la culture)

Janine PASCAL, Principale de collège à la retraite - militante associative

Florence PEZOUS, Professeur des écoles

Sylvette PIQUEMAL, Retraîtée du Conseil Général 09 – militante associative

Claudine SAINT GUIRONS, Educatrice spécialisée à la retraite - relaxologue - ancienne élue municipale

Christian VAN DE STEENE, Contrôleur financier à la retraite – militant associatif

Elisabeth WITASSE, Responsable de l'Action Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales 31 à la retraite.

Il est composé de 3 collèges : les membres fondateurs, les adhérents personnes physiques et les délégués des associations affiliées.

En 2014, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois. Dans la limite des statuts de l'association, il s'est saisi de questions intéressant la bonne marche de l'association et a réglé par ses délibérations les affaires qui relèvent de sa compétence. Il a fixé les orientations du projet associatif.



LE BUREAU

Le bureau est constitué du Président, de deux Vice Présidentes, du Secrétaire et du Trésorier de l'association.

Ses membres sont :

Gérard ARNAUD - Président

Yannick GARCIA - POIRIER - Vice Présidente

Janine PASCAL - Vice Présidente

Roger MAZET - Trésorier

Philippe GEGOUT - Trésorier adjoint

Sylvette PIQUEMAL - Secrétaire

L' ASSEMBLEE GENERALE

Sa composition

L'Assemblée Générale de LE&C Grand Sud se tient chaque année au mois de juin.

Elle est constituée :

- des membres fondateurs,
- des membres adhérents-personnes physiques,
- des délégués des associations affiliées.

Afin de respecter l'équilibre entre les parties et d'assurer le fonctionnement démocratique des organes de l'association, chaque collège dispose du tiers des mandats à l'Assemblée Générale.

Son rôle

- Elle prend connaissance des comptes de l'association et du rapport d'activités et les vote. Elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion. Elle vote les orientations générales de l'association.
- Elle pourvoit à la nomination ou au renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- Elle désigne le Commissaire aux comptes et son suppléant,
- Elle fixe le montant de la cotisation annuelle

La représentation des usagers

Les statuts de LE&C Grand Sud laissent une large part d'expression aux usagers qui, en qualité d'adhérents de l'association, peuvent participer à l'Assemblée Générale et voter les décisions prises par cette instance.



LA VIE ASSOCIATIVE

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Des valeurs partagées

Le réseau LE&C Grand Sud est composé de militants, d'associations et de professionnels réunis autour d'un projet associatif centré sur les valeurs originelles de l'éducation populaire.

En 2014, 18 associations composent le réseau LE&C Grand Sud. Elles sont réparties en Haute Garonne, dans les Hautes Pyrénées et dans le Tarn et Garonne.

La participation de toutes et de tous à tous les échelons du réseau

Les bénévoles oeuvrent toute l'année pour créer et faire vivre des actions d'intérêt général répondant à des besoins sociaux ou encore de solidarité. Pour les accompagner, la tête de réseau a déployé un éventail d'outils dans le but de faciliter la gestion parfois compliquée des activités. Les aspects juridiques, comptables, sociaux, une aide à la gestion... sont autant de sujets sur lesquels cet accompagnement s'exerce afin de permettre aux responsables associatifs d'accomplir sereinement leurs responsabilités et de se consacrer entièrement au développement de leurs projets.

Pour autant, les relations entre LE&C Grand Sud et les associations affiliées se fondent sur une confiance réciproque et les associations conservent une entière liberté et une totale indépendance de gestion.

Les services proposés

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud propose au réseau des associations qui lui sont affiliées, des services de nature à favoriser le fonctionnement de ces dernières :

Un contrat d'assurance groupe qui garantit la responsabilité civile des associations du réseau, les actions menées sous l'égide de LE&C Grand Sud, les administrateurs et les adhérents.

Des outils de communication et de promotion :

- Un site internet : un minisite intégré dans site de LE&C Grand Sud est dédié à chaque association.
- Une publication semestrielle : le journal de LE&C Grand Sud « Regards croisés » dédie une page aux associations du réseau dans chacune de ses éditions.



- Un logiciel de gestion du fichier adhérent permet à l'association de gérer directement les adhésions et d'éditer ses cartes d'adhérents.

Des conseils relatifs à la gestion de l'association :

- Conseils à caractères administratif, juridique, pédagogique

Une aide à la gestion de l'association : comptabilité, ressources humaines, aide au développement, demandes de subventions, ...

L'accès des sessions de formation continue aux bénévoles associatifs et aux salariés des associations affiliées.

Courant 2014, la démarche d'élaboration d'une charte associative visant à renforcer les liens entre les composantes du réseau LE&C Grand Sud a abouti à l'élaboration d'un document fixant les engagements de la tête de réseau vis-à-vis de ses associations affiliées et inversement.

LES ASSOCIATIONS

Loisirs Education & Citoyenneté Formation Siège : 7 rue Paul Mesplé – 31100 TOULOUSE Président : Gérard ARNAUD Adresse mail : contact@loisireduc.org Tél . : 05.62.87.43.43	Loisirs Education & Citoyenneté Actions Internationales 7, rue Paul Mesplé – 31100 TOULOUSE Président : Patrick CASUSO Adresse mail : actions.internationales@loisireduc.org
AAA'rieges Auberge le Léo 16, rue Noël PEYREVIDAL – 09000 FOIX Président : Francis BIELSA Adresse mail : aaa_rieges@yahoo.fr	ANIM'ACTION 7 rue des Genêts 31220 CAZERES Adresse mail : sejours@asso-animaction.fr
ARPALHANDS 7, place des fêtes 31770 COLOMIERS Adresse mail : arpalhands2@free.fr	AUTISME 31 116, rue des Amidonniers 31000 TOULOUSE Tél . : 05 61 73 12 73 – 06 78 23 42 60
Club gymnique luquetois 18 chemin de Sarramia 65320 LUQUET	Club le Léo de FOIX 16, rue Noël PEYREVIDAL – 09000 FOIX Adresse mail : contact@leolagrange-foix.com
Club Loisirs Animation Nature (CLAN) Rue des Ecoles 82270 MONTPEZAT DE QUERCY Adresse mail : jevazolou@orange.fr	Eclats de lire 7, lotissement Tournesol 09000 SAINT JEAN DE VERGES
Envol 9, les hauts de Barthe 09000 COS yapoirier@wanadoo.fr	Fédération Départementale LE&C 09 14, rue des Chapeliers 09000 FOIX Adresse mail : lec09@loisireduc.org
Foyer La Montagutaine En Mairie 09120 MONTEGUT PLANTAUREL	Foyer Rural Omnisports de GER (FROG) 720, chemin de Lasserre 64530 GER Président : Francis PONNEAU Adresse mail : francis.ponneau@numericable.com
InPACTS 9, rue de Longchamp 31100 TOULOUSE	Maison pour tous 1, rue des Capucins 31220 CAZERES Adresse mail : secretariat@mptcazeres.fr
Placette des Arts Chez Mr MARAN Philippe 5, rue Lacoussade 09400 TARASCON SUR ARIEGE	Prayols Résistances Mémoires et Fraternité En Mairie 09000 PRAYOLS

L'ACTIVITE ANIMATION

LE DEVELOPPEMENT

L'année 2014, année d'élection municipale, a été une année particulière car marquée par un renouvellement des équipes et parfois par des changements de majorité susceptibles à terme d'engager des choix différents dans le cadre des politiques éducatives. Ce fut donc une année sensible pour les renouvellements de contrats, nécessitant de reconstruire des partenariats, d'établir une relation de confiance indispensable à l'accomplissement des missions qui nous sont confiées.

Toutes régions confondues, le bilan de notre activité en 2014 s'est soldée par une progression de 8 % de notre Chiffre d'Affaires.



2014, en chiffres c'est :

- 1/3 de renouvellement de nos contrats avec les collectivités, soit 20 sites
- 52 réponses à des appels d'offre dans le cadre de marchés publics, de délégations de service public ou de lettres de commandes
- 9 nouveaux partenaires dont un ancrage important dans la région du Languedoc Roussillon et notamment sur le département du GARD (30), un retour sur la région Aquitaine dans le département du Lot et Garonne (47), un développement significatif dans les Hautes-Pyrénées (65).

- De nombreuses Collectivités déjà partenaires de LE&C Grand Sud ont développé de nouvelles activités péri/extrascolaires ou de nouveaux services jeunesse.

Au-delà des nombreuses reconductions de contrats (19), de nouveaux partenariats ont vu le jour, ainsi que le développement de nouvelles activités sur des communes qui étaient déjà partenaires de LE&C Grand Sud.

En effet, reconnaissant l'expertise de l'association dans le domaine de l'animation, de nombreuses collectivités nous ont sollicités pour la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Le développement en Midi Pyrénées

Les nouveaux sites

- Communauté de Communes du Pays de DURAS (47) pour la gestion et l'organisation d'un ALSH intercommunal.
- MEYNES (30) pour la mise en place des NAP.
- LOUEY (65) pour la mise en place des NAP et la gestion et l'organisation d'un ALSH.
- SAINT LARY SOULAN (65) pour la gestion et l'organisation de 2 ALSH.
- QUINT FONSEGRIVES (31) pour la gestion et l'organisation d'un ALAE et ALSH.
- LACROIX FALGARDE (31) pour la mise en place des NAP.
- SAINT RUSTICE (31) pour la gestion et l'organisation d'un ALAE et la mise en place de NAP.
- SIVU AURIAC SUR VENDINELLE (31) pour la mise en place des NAP.
- VALESVILLE (31) pour la mise en place des NAP.

LE DEVELOPPEMENT

Les sites en développement :

- PLAISANCE DU TOUCH (31) gestion et organisation du service Prévention.
- BOURG SAINT BERNARD (31) gestion et organisation d'un ALAE et mise en place des NAP.
- SAINT SULPICE SUR LEZE (31) gestion et organisation d'un service jeunesse.

Le développement en Languedoc Roussillon et PACA

L'année 2014 a vu le développement de nos activités sur les deux régions : PACA et Languedoc-Roussillon.

En PACA, un temps de travail supplémentaire a été créé sur l'antenne d'Aix en Provence afin d'apporter un appui au poste de coordination et aux structures du territoire.

Les nouveaux sites

- COUDOUX : Déjà gestionnaire de l'ALSH et de l'accueil périscolaire du matin et du soir, la commune nous a confié en 2014 de nouvelles activités : accompagnement à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires (réalisation d'un diagnostic, appui à la conception du PEdT) - extension des accueils périscolaires



et modification de leur organisation (passage d'une garderie à un ALAE) - organisation des NAP - prise en charge du Centre Animation Jeunesse de Coudoux.

- LE PUY SAINTE RÉPARADE : renouvellement de la DSP concernant la gestion de l'ALSH - prise en charge de l'ensemble des temps périscolaires du matin et du soir et des NAP.
- SAINT-CHAPTES (30) : accompagnement de la commune pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires - organisation des NAP
- MEYNES (30) : organisation des NAP.
- VERS-PONT-DU-GARD (30) : organisation des NAP.

Quelques exemples de projets d'animation

Le Centre Animation Jeunesse de Gréasque a mis en place diverses manifestations autour de la thématique du handicap et de la différence. Marion DEYBACH, coordinatrice, a établi un partenariat entre sa structure et le Club Handisport Aixois. Des jeunes de Gréasque ont ainsi participé au bon déroulement des championnats de France de natation handisport (en assurant notamment le service lors du repas de gala ayant suivi la manifestation). Ils ont également participé, avec parents et animateurs à une course pédestre à Marseille (course de l'intégration de l'Algernon) regroupant personnes en situation de handicap et valides.

L'ALSH de Coudoux développe année après année son engagement dans le collectif organisant le carnaval de la commune. Arnaud GOBAILLE, coordinateur, a mis en place un projet associant animateurs, enfants et parents pour la réalisation de costumes, la conception et la fabrication d'un char aux couleurs de l'ALSH. Des « ateliers familiaux » sont ainsi organisés par l'équipe les samedis précédant le carnaval. Ce projet permet de créer un véritable lien avec les familles et de travailler en profondeur les objectifs de coéducation.

LE DEVELOPPEMENT

Sur l'ALSH « Les Loulous du Pic », l'équipe travaille également au quotidien sur le lien avec les familles, au travers de diverses rencontres et projets. C'est un des points centraux du projet pédagogique, notamment au regard du jeune âge du public accueilli (ALSH maternel). Un remarquable travail sur l'autonomie des enfants est également effectué, notamment autour de l'organisation des repas. L'œil bienveillant des animateurs permet à chacun de trouver au centre de loisirs un espace lui permettant de grandir et d'acquérir de nouvelles compétences.

Sur chacune des communes où nous avons en charge l'organisation des NAP, nous avons fait en sorte de créer des liens étroits avec le tissu associatif local, afin de mettre en place des projets innovants et porteurs de sens pour les enfants accueillis. Citons par exemple **au Puy Sainte-Réparate**, la mise en place des ateliers suivants : sports nautiques, cinéma, boxe éducative, Aïkido, VTT, Archéologie... A **Vers-Pont-du-Gard**, les enfants profitent d'ateliers judo, bande-dessinée, musique, danse, tandis qu'à Meynes, un partenariat avec le Poney Club permet à l'ensemble des enfants de profiter gratuitement de cette activité.

A La Calmette, le soutien de la commune de Nîmes Métropole a permis la mise en place de différents ateliers et projets autour des thématiques liées à l'environnement (mise en place d'un composteur, tri sélectif, jardin pédagogique...).

Enfin, à Saint-Chaptes, les enfants ont bénéficié en 2014 de la mise en place d'ateliers cuisine dans le cadre des TAP, assurés par un animateur titulaire par ailleurs d'un CAP de pâtisserie.

La réforme des rythmes scolaires

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans de nombreuses communes (seules Gréasque et La Calmette avaient mis en place la réforme en septembre 2013) a généré une charge de travail considérable pour les équipes. De la concertation avec les élus, parents, enseignants au recrutement des intervenants sur les NAP, en passant

par l'organisation concrète de ce grand changement, la rentrée 2014 a été particulièrement dense.

Le professionnalisme et l'investissement des équipes ont permis une mise en place progressive. La discussion quotidienne avec les familles a permis de rassurer les plus sceptiques et d'aboutir aujourd'hui à une situation beaucoup plus apaisée.

Pour les animateurs, cette réforme a également été source d'inquiétudes, et d'une remise en question de leurs pratiques. En effet, les NAP requièrent la mise en place de projets d'animations assez différents de ceux habituellement développés, sur les temps ALSH par exemple. Un travail d'accompagnement des animateurs et des actions de formations ont permis là-aussi de surmonter progressivement les difficultés.

L'accompagnement des collectivités locales

Le partenariat avec les collectivités locales reste une préoccupation constante tant pour les équipes de terrain que pour le siège interrégional. La démarche engagée en Ariège depuis 2008 illustre cette volonté.

Focus sur la mission Inter associative en Ariège

Depuis de nombreuses années, les partenaires institutionnels ariégeois rejoints par les Fédérations d'Education Populaire œuvrent dans le sens d'une mise en cohérence de l'ensemble des dispositifs permettant de développer des services en direction des enfants et des jeunes. Ils se sont entourés des fédérations d'éducation populaire pour inscrire leurs actions dans une même dynamique : le développement qualitatif des actions en direction des enfants et des jeunes.

Accompagner les territoires, les collectivités locales dans la mise en place, le maintien, l'amélioration de ces services est une volonté fortement affichée par les partenaires éducatifs. Dans cette perspective, les partenaires institutionnels et fédératifs ariégeois se sont dotés, depuis plusieurs années d'une mission d'accompagnement des politiques éducatives : la

LES SECTEURS D'ACTIVITE

mission « Territoires Educatifs », visant à faire du lien, à articuler, à animer, à former, à créer des outils de gestion, de communication, de mise en réseau, au service des collectivités locales.

Pour le réseau LE&C Grand Sud, une déléguée départementale, détachée auprès de LE&C Ariège, intervient sur quatre territoires dans le cadre de l'accompagnement aux politiques éducatives.

Elle accompagne les coordonnateurs des territoires concernés dans l'utilisation des outils créés pour la réalisation des diagnostics de territoire, mais surtout pour l'exploitation des données recueillies et la définition des perspectives, des axes de développement ou de structuration à présenter aux élus des territoires à travers des réunions de travail, des temps de concertation, d'un travail d'analyse des données.

LA PETITE ENFANCE

En 2014, la démarche de formation entamée fin 2013 s'est élargie à toutes les structures petite enfance du réseau. L'association "l'enfant scop'formation" est intervenue dans toutes les structures afin de permettre aux professionnelles de dénouer leurs pratiques de façon à la fois enrichissante et réflexive. L'objectif était multiple : inscrire les salariées dans une démarche de formation/action, favoriser la coopération, la coéducation mais aussi favoriser le bien-être des enfants dans la structure.

Cette formation - action a permis de définir les axes de travail en fonction de problématiques vécues sur le terrain.

Mise en place de comités d'établissement

En 2014, nous avons mis en place les Comités d'Etablissement, outil de suivi et d'évaluation de nos dispositifs Petite Enfance.

Ils réunissent deux fois minimum par an les partenaires impliqués dans le dispositif : les élus locaux, nos permanents (direction de la structure, ainsi qu'un représentant de l'association), les usagers, représentés par des parents délégués et les partenaires institutionnels (CAF, Conseil Général-PMI). A cette occasion sont présentés le projet pédagogique, le règlement de fonctionnement et le fonctionnement de la structure est discuté. L'équipe se saisit ainsi des avis des partenaires pour faire évoluer la structure, rendre des comptes et évaluer le projet.

L'objectif de ces rencontres est de permettre à chacun de bien connaître les dispositifs d'accueil et de s'impliquer dans leur déroulement tout au long de l'année, de nourrir une vraie relation partenariale et dynamique.



Développement d'une démarche environnementale

La réflexion et l'état des lieux initiés courant 2013 ont conduit à la mise en oeuvre d'une démarche environnementale sur les produits d'hygiène et d'entretien.

LES SECTEURS D'ACTIVITE

L'ensemble des produits et papiers portent le label écologique européen, le nombre de produits utilisés a été limité ainsi que le jetable, achat de couches en ouate de cellulose à impact environnemental moindre, acceptation des couches lavables, démarche pédagogique auprès des jeunes enfants qui apprennent petit à petit à devenir des éco-citoyens.

La fourniture des couches aux familles

Malgré les délais différents de mise en œuvre selon les départements, LE&C Grand Sud a fait le choix de répondre rapidement aux directives de la CNAF pour l'ensemble des structures Petite Enfance. Les couches sont donc fournies à l'ensemble des familles fréquentant nos structures depuis le 1er janvier 2014.

La réflexion collective

L'atelier petite enfance :

Durant cette année, l'atelier petite enfance constitué des directrices de structures d'accueil pour les tout-petits et coordonné par la chargée de mission petite enfance de LE&C Grand Sud, a réfléchi sur les transmissions parents/professionnelles et l'élaboration d'outils de communication adaptés. Un travail sur l'élaboration d'une charte d'accueil de qualité des jeunes enfants et de leur famille dans nos structures a été amorcé. Depuis 2014, une journée de travail sur les pratiques avec les binômes de direction est organisée en juillet.

Lors des réunions trimestrielles qui réunissent tous les directeurs des structures petite enfance, enfance, jeunesse, culture du réseau, le groupe des professionnelles de la petite enfance, désormais significatif compte tenu du nombre de structures gérées par LE&C Grand Sud, a pris toute sa place.

Après un moment partagé où l'ensemble des responsables de structures ont reçu des informations à caractère administratif, ce groupe de travail a pu travailler de manière collective et donc plus riche sur des questions spécifiques telles que l'élaboration du document unique, les questions liées au règlement intérieur...

L'ENFANCE - LA JEUNESSE

Dans le domaine de l'enfance, comme dans celui de la jeunesse, l'accent a été mis, au travers du programme de formation continue, sur l'accompagnement des équipes de terrain et l'amélioration de leurs pratiques professionnelles.



D'autre part, quatre réunions des responsables de structures ont été organisées dans le courant de l'année et ont permis d'aborder les questions relatives à :

- La place de la famille dans les accueils collectifs petite enfance - enfance - jeunesse avec Monsieur Gérard NEYRAND - Sociologue.
- Quelle place pour la lecture et l'écriture dans nos projets ? avec Ghislaine ROMAN - Ecrivaine Littérature jeunesse.
- Le Document unique en présence de Madame Marie-Noël CHAPEU – Technicienne en prévention des risques professionnels (Equipe Santé au travail).

LES SECTEURS D'ACTIVITE

L'enfance

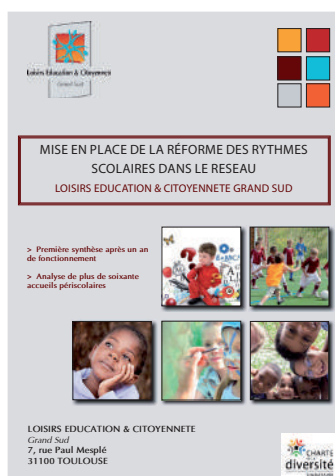
Une synthèse de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Après nous être très rapidement, fin 2013, positionnés aux côtés des élus locaux qui se sont engagés les premiers dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, nous avons réalisé un bilan d'étape avec les accueils de loisirs concernés.

Il s'agissait pour notre réseau de relever les constats marquants et de les inscrire dans une dynamique positive de réajustement et d'adaptation aux situations très variées évoquées par les équipes. A cet effet, plusieurs outils nous ont permis de construire collectivement l'analyse de ces constats et questionnements.

La grande variété des situations et des territoires a nécessité dans un premier temps, la réalisation d'un état des lieux détaillé par les Agents de Développement Territoriaux sur leur secteur géographique.

Au total, une soixantaine d'accueils périscolaires a fait l'objet d'un suivi sur les différentes démarches utilisées pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En parallèle de ce suivi, un questionnaire a été transmis à chacun des directeurs d'Accueils à Caractère Educatif de Mineurs (ACCEM). Tout en rappelant les principes fondateurs de la réforme, il s'est agi de recueillir un maximum d'informations sur les nombreux paramètres à mettre en synergie pour une réelle efficacité de sa mise en place. Toutes les informations ainsi collectées ont fait l'objet d'une première synthèse formalisée. Elle a servi de point de référence pour un échange organisé en ateliers.



Tout comme dans le Sud Est, ce travail d'évaluation et la mise en place de la réforme a fortement mobilisé les équipes de terrain et du siège.

De nombreuses réunions de concertation avec les élus, les enseignants, les parents, le tissu associatif local, ont été organisées. Cela a permis un repérage plus marqué du professionnalisme des équipes d'animation. La coopération et la concertation entre enseignants et animateurs se sont vues renforcées.

Le recueil du souhait des enfants, la mise en place des ateliers, le recrutement des intervenants ont nécessité une forte mobilisation des équipes.

Les changements intervenus ont été source de contraintes mais ont également impulsé une démarche dynamique, de questionnement sur nos pratiques, de réflexion sur la place de l'animateur, sur les relations avec l'école.

L'accompagnement au Projet Educatif de Territoire

Avec la mise en place de la réforme, les collectivités ont dû travailler sur l'élaboration d'un Projet Educatif de Territoire (PEdT). La démarche consistait à définir pour chacun des territoires concernés une politique éducative territoriale globale, cohérente et concertée et à la traduire au travers d'un document cadre.

La mise en place de cet outil de concertation a nécessité plusieurs étapes :

- L'élaboration d'un diagnostic
- Le partage de l'état des lieux et des réflexions avec les partenaires éducatifs
- La rédaction du projet et la formalisation par un Projet Educatif de Territoire avec les services de l'Etat et de l'Education Nationale
- La mise en place de comités de pilotage et de groupes de travail

LE&C Grand Sud, par son expertise et son analyse de l'activité confiée, a naturellement été très largement associé à cette démarche et nous avons été conduits

LES SECTEURS D'ACTIVITE

à créer de nombreux outils d'analyse de nature à faciliter l'élaboration du diagnostic de territoire, la concertation des acteurs, l'élaboration du document.

De fait, compte tenu du niveau de connaissance sur les actions éducatives des territoires que ce travail d'accompagnement nous a permis d'acquérir, nous avons été plus étroitement associés à l'élaboration / au renouvellement des Contrats Enfance Jeunesse de la Caisse d'Allocations familiales.

La mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires

La nouvelle organisation du temps scolaire dans les



écoles maternelles et élémentaires a impliqué une révision des activités périscolaires et extrascolaires, tant sur le plan organisationnel que pédagogique.

Les missions des structures de loisirs ont évolué et les changements prévus par le décret n 2013-77 du 26 janvier 2013 ont nécessité une réflexion globale du temps de l'enfant et de la politique enfance jeunesse sur les territoires.

Cette nouvelle organisation a nécessité l'instauration d'heures hebdomadaires dévolues aux activités périscolaires afin de proposer des ateliers favorisant l'épanouissement des enfants.

Pour répondre à cette exigence, les équipes d'encadrement ont dû être complétées par des intervenants extérieurs, parfois issus des associations locales, ou bien par des intervenants spécialisés rémunérés.

Les réunions de cadrage et de concertation organisées depuis plusieurs années sur chaque territoire ont permis de rendre compte aux élus et à l'ensemble des partenaires de l'évolution des activités que nous gérons. L'évaluation de nos actions a permis d'accompagner la progression des projets éducatifs locaux et de faire évoluer les projets pédagogiques et d'activité.

La jeunesse

L'enjeu de la jeunesse glisse sur toutes les générations et les fédérations populaires doivent s'en saisir et réaffirmer leurs ambitions pour ce public. Ces dernières sont fortement mobilisées dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques structurantes : priorité Jeunesse, réforme des rythmes éducatifs, refondation de la Politique de la Ville....

En tant que partenaire attentif et engagé, fort de notre expérience et de notre expertise, LE&C Grand Sud a mis en place un groupe de travail autour des questions jeunesse.

Ce groupe s'est réuni 2 fois dans le courant de l'année 2014. L'objectif principal était de mettre autour de la table tous les acteurs jeunesse du réseau et de définir ensemble les axes politiques, éducatifs à prioriser au sein de notre réseau.

La première réunion a permis d'établir un état des lieux des pratiques et de débattre autour des valeurs de notre projet éducatif et de sa mise en exergue sur le terrain auprès du public jeunes. Une analyse a débuté en misant sur les missions éducatives, les relations partenariales et la communication.

Une deuxième séance de travail a été organisée plus spécifiquement autour de la pratique artistique, notamment la culture Urbaine avec une visite au MAPCU (mouvement associatif des cultures urbaines).

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Ce groupe se réunira à nouveau en 2015 en alternant rencontre réflexion et perspectives, et connaissance d'une pratique spécifique en secteur jeunesse.

Par ailleurs, les activités "traditionnelles" de ces structures se sont poursuivies.

Les chantiers : dans l'objectif de rompre avec le loisir "clé en mains", d'inciter les jeunes à dépasser l'intérêt individuel pour s'impliquer dans une dynamique de réalisation collective au service de l'intérêt général et donc de leurs concitoyens.

Les interventions au collège : dans le cadre du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) inscrit dans les politiques éducatives territoriales, vise au renforcement de l'égalité des



chances des enfants et des jeunes, et concourt à la prévention des difficultés des enfants en lien avec leur scolarité.

L'usage des nouvelles technologies au service du projet : L'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est une priorité à prendre en compte dans le cadre de nos activités. C'est ainsi que l'ensemble des structures enfance et jeunesse du réseau LE&C Grand Sud participant à un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité œuvrent pour l'accès à ces TIC, luttant ainsi contre la fracture sociale.

Les TIC représentent donc un nouvel enjeu de co-éducation qui demande aux acteurs que nous sommes de s'informer et de se former continuellement afin de répondre techniquement et pédagogiquement aux publics, leur proposer une initiation et une sensibilisation aux risques liés à ces nouvelles technologies mais aussi de poursuivre ce travail de fond qui forme des esprits créatifs au sens critique aiguisé.

La culture

Les pratiques d'éducation artistiques et culturelles s'inscrivent de manière durable au sein du réseau LE&C. Elles se déclinent à différents niveaux et de façon plus spécifique au travers des dispositifs qui nous sont confiés par les collectivités : Toulouse, Fenouillet, Launagut, Mondonville.

En 2014, pour chaque dispositif dont la gestion est confiée à LE&C Grand Sud, une attention particulière a été apportée à ce que les méthodes pédagogiques soient de véritables outils au service d'un projet éducatif afin de l'opérationnaliser, de lui donner du sens pour le public et les partenaires, de permettre de l'évaluer, d'apporter des réajustements ou corrections nécessaires pour l'adapter, fédérer les énergies dans le même sens pour plus d'efficacité.

Notre démarche : la concertation et le partenariat

Agissant dans le cadre de commandes publiques, nous nous sommes attachés à la mise en œuvre des cahiers des charges mais au-delà nous avons été force de proposition dans l'objectif de favoriser la construction de projets culturels et leur mise en œuvre avec les élus des communes concernées et les partenaires locaux, (usagers, enseignants, associations, formations musicales,...).

Conscients de notre responsabilité d'opérateur de politiques publiques, nous avons entretenu une étroite collaboration avec les élus et les services des collectivités. Nous leur avons apporté notre soutien technique par l'intervention du service de

LES ACTIVITES TRANSVERSALES

développement, des services administratifs et du chargé de mission « Culture ». Cet interlocuteur privilégié des élus est intervenu dans le cadre de rencontres de cadrage régulières avec les élus et le responsable local, de réunions de concertation, des réunions pédagogiques des équipes en soutien des directeurs. Il a accompagné les collectivités dans leurs démarches de politiques éducatives et apporté son soutien technique aux directeurs (élaboration des budgets, suivi administratif).

La mise en place d'une réflexion du réseau sur le projet pédagogique.

Préalablement défini avec les responsables de la collectivité, le projet d'établissement est porté en lien étroit avec le chargé de mission, par le directeur de l'école. Il en est l'initiateur et veille à la mise en œuvre des objectifs formulés. Le projet pédagogique de la structure en découle.

En 2014, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud s'est attaché à mettre en œuvre dans chacune des structures qu'elle gère un projet pédagogique de qualité, partagé avec l'ensemble de l'équipe d'encadrement et les partenaires, évalué en cours de réalisation et chaque année scolaire. Nous avons ainsi proposé un cadre à l'action menée dans le prolongement de la commande publique en définissant notre volonté éducative à travers l'enseignement artistique.

Rayonnement et manifestations sur les communes

Auditions et concerts des élèves

Les écoles de musique ont proposé régulièrement des auditions et des concerts d'élèves. Ces manifestations ont été organisées par et pour le public de l'école de

musique (élèves et parents) mais sont restées ouvertes à tous ceux qui souhaitaient découvrir les activités des écoles.

Ces manifestations ont touché un large éventail de la population locale : les familles, le public scolaire (primaire et collège), le public adulte.

Développement des partenariats

D'autres partenariats ont été encouragés avec les écoles de musique alentours, gérées par LE&C notamment pour l'organisation des examens inter-cycles en instrument et formation musicale.

La lutte Contre Les Discriminations

LE&C Grand Sud reste résolument engagée dans la prévention et la Lutte Contre Les Discriminations. En 2014, grâce au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, nous avons pu concrétiser cet engagement par des actions concrètes.

L'utilisation des malles techniques et pédagogiques

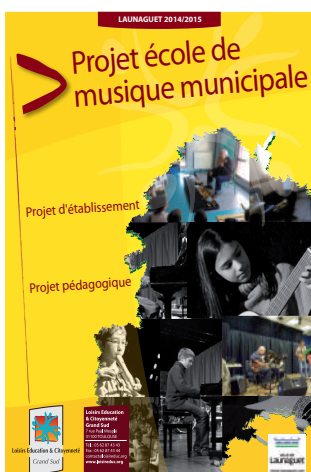
Les malles pédagogiques et techniques créées en 2013 à destination des équipes ont été très utilisées dans le cadre de projets thématiques proposés aux enfants et aux jeunes de nos structures.

L'ensemble des outils proposés est venu en appui du travail réalisé par nos professionnels de terrain, en préparation de la journée "animons nos différences" qui se déroulera le 27 juin 2015.

Ce projet d'envergure a nécessité de nombreuses réunions de travail auxquelles ont été associés toutes les personnes (salariés, administrateurs, bénévoles des associations affiliées) intéressées.

La sensibilisation et la formation

Des modules de sensibilisation aux questions liées à l'accueil des personnes en situation de handicap ont été systématiquement intégrées dans toutes les formations proposées par LE&C Formation.



LES ACTIVITES TRANSVERSALES

Début 2014, nous avons organisé une session de formation générale BAFA en partenariat avec l'IRSAM, institut accueillant de jeunes sourds et malentendants dans le quartier des Camoins (Marseille 11ème). Pour cette session, le groupe était composé de 4 garçons et 8 filles âgés de 17 à 23 ans parmi lesquels 4 stagiaires sourds profonds communiquant uniquement par signe et 2 stagiaires « oralisant » un peu et communiquant par signes.

Cette session particulière s'adressant à un public mixte « sourds et entendants » est le fruit d'un travail de partenariat d'un an entre :

- **l'IRSAM**, institution d'accueil d'enfants et de jeunes sourds et mal entendants
- **Mondial Evasion**, organisme de vacances partenaire de l'IRSAM pour le quel il organise des séjours de vacances adaptés ;
- **LE&C Formation** par le biais de LE&C PACA et de son coordonnateur

En fonction des besoins spécifiques sur les territoires, des actions d'information, de sensibilisation, d'analyse des besoins en formation ont été mises en place.



L'ALSH Les Amidonniers

L'accueil particulier de la structure des Amidonniers illustre parfaitement le besoin et la nécessité de soutenir les familles d'enfants en situation de handicap afin de rompre l'isolement dont elles souffrent et de les accompagner pour une meilleure prise en compte de leur enfant.

L'intervention de LE&C Grand Sud dans la gestion de cette structure en 2014 s'est traduit par la participation aux réunions d'équipe, de travail, le suivi du projet pédagogique en lien avec la Directrice de la structure, la recherche de subventions, les relations avec la DDJSCS et la CAF...

Le partenariat avec AUTISME et l'association INPACTS

Ces deux associations, affiliées au réseau LE&C Grand Sud, et dont l'objet concerne l'accueil des personnes en situation de handicap, sont une ressource précieuse pour les équipes de terrain. En 2014, elles sont intervenues auprès des équipes pour mener des actions de sensibilisation et d'information sur les questions liées au handicap.

AUTISME 31 accueille les stagiaires BAFD sur des 1/2 journées comme terrain de découverte et d'observation des structures associatives.

Elles sont parties prenantes du projet "animons nos différences".

La recherche de subventions

La diminution des aides publiques nous a conduits à diversifier nos démarches de recherche de financements. En 2014, de nombreux dossiers ont été instruits avec plus ou moins de succès.

L'ACTIVITE FORMATION

LA FORMATION VOLONTAIRE

En 2014, nous avons enrichi notre offre de formation volontaire en Midi-Pyrénées et en PACA. Ces formations sont réparties comme suit :

En Midi-Pyrénées :

- 13 sessions de formation générale BAFA
- 11 sessions d'approfondissement BAFA dont 5 avec la thématique sensibilisation à l'accueil d'enfants en situation de handicap
- 1 BAFA qualification surveillant de baignade. Grâce au partenariat avec la Mairie de Cazères qui met la piscine de la ville à notre disposition durant la session, LE&C Formation est l'un des rares organismes à proposer cette thématique de qualification.



Soit au total : 24 sessions BAFA qui ont concerné 488 stagiaires au total.

Nous avons également mis en place :

- 3 sessions de formation générale BAFD
- 2 sessions de perfectionnement BAFD

Soit 5 sessions qui ont concerné 47 stagiaires au total.

En région PACA :

- 4 sessions de formation générale BAFA
- 1 session d'approfondissement BAFA

Ces sessions ont concerné au total 85 stagiaires.

- La ville d'Istres nous a confié en 2014 l'organisation de deux sessions BAFA (un approfondissement sur le thème « culture », et une formation générale) dans le cadre de son projet « BAFA citoyen ».
- Dans le cadre d'un projet avec l'IRSAM (instituts accueillant de jeunes sourds et déficients auditifs) et l'association Mondial Junior (organisatrice de séjours enfants et ados dans la région), nous avons organisé une session de formation générale BAFA dans

Les sites retenus pour l'organisation de nos formations BAFA/BAFD mises en place sur l'agglomération toulousaine ont tenu compte, outre de la potentialité des espaces, de la garantie d'accès aux personnes à mobilité réduite et d'une facilité de déplacement en transport en commun.

Afin de favoriser un rapprochement des actions de formation au plus près des populations du territoire, nous avons organisé des sessions de formation à Aussillon (81), à Foix (09), à Cazères (31), à Frouzins (31), à St Gaudens (31) à Seix (09), à Labruguière (81).

Dans le cadre de l'accompagnement de la politique éducative et de la volonté politique de formation des acteurs, LE&C Grand Sud, la communauté de communes du Canton d'OUST et LE&C Formation ont bâti ensemble une formation adaptée aux attentes et besoins du territoire. Les structures éducatives proposées sur le territoire ne sont pas toutes organisées en ALAE - ALSH mais les élus ont souhaité anticiper et permettre à tous de se former afin d'offrir un accueil structuré et de qualité aux enfants du territoire.

LA FORMATION VOLONTAIRE

Ainsi, LE&C Formation a organisé en octobre 2013 une session de formation théorique BAFA, la session d'approfondissement «jeux coopératifs et animations périscolaires» a eu lieu en octobre 2014.

12 stagiaires ont participé à cette formation.

La formation des formateurs

Tout postulant à animer des formations BAFA doit suivre obligatoirement un parcours de formation. A l'issue de son parcours, le nouveau formateur pourra être positionné sur le terrain.

Ce parcours se décline en plusieurs étapes :

- Une formation initiale de 2 jours sur les contenus et les méthodes du secteur formation ainsi que sur la présentation de Loisirs Educations & Citoyenneté Grand Sud et de l'éducation populaire.
- Une période d'intervention pouvant se dérouler sur la même période que précédemment.
- Un stage de perfectionnement de 2 jours.

En 2014, des formateurs ont également participé aux sessions suivantes :

- Formation PSC1
- Outils d'observation pour un accueil de qualité du jeune enfant
- Développement du jeune enfant
- Pratiquer des activités physiques et sportives en ALAE et ALSH
- Concevoir et écrire des projets
- Communication langage et transmission : les ressorts de l'activité managériale

Les regroupements interrégionaux de formateurs

Au cours de ces regroupements, l'intervention de spécialistes ou professionnels dans différents domaines (artistique, sportif, jeux...) permettent aux formateurs de mieux appréhender les nouvelles techniques d'animation dans les sessions de formation.

Enfin, nous encourageons nos formateurs à s'inscrire aux sessions de formation continue proposées par LE&C Grand Sud à ses salariés dans le cadre du Plan de Formation Employeur.

Les outils

Tous les outils pédagogiques utilisés en formation sont créés par les formateurs lors de regroupement de formateurs tout au long de l'année.

- Le livret d'accompagnement du nouveau formateur
- Le livret du stagiaire BAFA
- La clé USB du formateur BAFA
- Un livret d'évaluation
- Un outil pour traiter du contenu «vie quotidienne» en formation
- Un quizz réglementation englobant les points clefs de la réglementation en ACCEM
- Les contenus concernant le handicap

Des outils ont été terminés en 2015 :

- Les méthodes en formation
- Les caractéristiques de l'enfant et de l'adolescent

D'autres sont en cours d'élaboration :

- Un travail sur l'évaluation
- Les gestions de situation
- L'éducation populaire
- Le rôle de l'animateur
- L'importance du jeu chez l'enfant
- La place du jeu en formation

La communication

Outre la distribution deux fois par an de notre brochure de formation volontaire BAFA BAFD, et de la programmation de nos stages, nous avons continué notre participation à des forums formation organisés par des associations, des collectivités locales, des régions Midi Pyrénées et PACA.

Le partenariat

En 2014, la convention signée avec la mission locale de la Haute Garonne s'est poursuivie. La mission locale oriente vers nous des personnes désireuses de passer le BAFA et effectue avec elles un suivi de formation.

Nous avons organisé des formations BAFA pour les agents de la ville de Toulouse, des communes de Frouzins (31) et Cazères (31), Labruguières (81), Aussillon, ainsi que des communautés de communes de SEIX (09) et du Saint gaudinois, certaines étant ouvertes aux habitants du territoire et offrant ainsi une formation de proximité.

Le partenariat engagé de longue date avec l'Auberge du Léo de FOIX, affiliée à notre réseau, nous a permis d'organiser plusieurs stages BAFA.



SEJOURS - CVL

Le départ en séjour permet à l'enfant de sortir de la vie quotidienne et favorise le vivre ensemble. Cela constitue un moment privilégié d'apprentissages et pour nos équipes éducatives, l'essentiel réside dans l'intérêt éducatif de la vie collective qui favorise l'autonomie, l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et la socialisation. L'enfant apprend le respect de l'autre, des règles collectives, de l'environnement et du patrimoine.



En 2014, deux séjours mutualisés ont été organisés à Saint Nicolas de la Grave et à Dorres. La mutualisation s'inscrit dans notre projet éducatif. Elle est économiquement responsable, elle favorise l'échange et les rencontres, ainsi que l'accès aux loisirs pour tous.

Axes pédagogiques des séjours de LE&C Grand Sud

Le mode de fonctionnement vise en priorité à favoriser l'épanouissement de l'enfant et sa place dans cette mini-société qu'est le séjour de vacances.

Une part importante a été faite au respect des rythmes de vie de chacun et à la qualité de la vie quotidienne. Un animateur référent avait en charge un groupe en fonction de la tranche d'âge lors de tous les moments de la vie quotidienne.

La participation active des enfants et des jeunes a été privilégiée, dans l'ensemble des tâches de la vie courante de manière à favoriser les initiatives et les prises de responsabilité.

Chaque séjour de vacances n'a pas été uniquement un lieu de loisirs divertissant, il a également été aussi un terrain d'entraînement pour la vie quotidienne. Les journées ont été placées sous le signe de l'apprentissage de la vie en collectivité.

Les relations entre les enfants et l'équipe d'encadrement (technique et d'animation) ont été basées sur la confiance. Le séjour de vacances est un espace d'expression démocratique où chaque participant a pu confier ses projets, ses souhaits et ses difficultés.

A travers les activités et la vie quotidienne, l'équipe technique et pédagogique, forte de son expérience, a mis en place une politique d'animation cohérente.



La mutualisation des moyens et partage d'un projet commun

Le principe de la mutualisation présente des avantages incontestables.

La mixité des publics, le partage d'un projet avec d'autres structures de LE&C Grand Sud, la prise en compte et l'adaptation de l'organisation aux

SEJOURS - CVL

problématiques du fonctionnement de chaque structure sont autant de facteurs qui facilitent le départ en vacances des enfants.

De plus, les moyens de transports sont partagés, ainsi que le personnel d'encadrement, ce qui allège considérablement les charges.

Enfin, grâce à ce système, il n'y a pas d'exigence d'un nombre minimal d'enfants inscrits. Une structure peut n'inscrire qu'un ou deux enfants.

Les séjours "ÉTÉ" organisés :

Séjour à SAINT NICOLAS DE LA GRAVE du 12 au 25 juillet 2014 :

- Canoë kayak
- Camping
- Visites culturelles
- Grands jeux de plein

Séjour à DORRES du 7 juillet au 1er août 2014

- Accromix (Via Ferrata)
- Animation autour du cheval
- Animation cirque
- Tir à l'arc
- Bains de Dorres
- Equitation



- Piscine
- Sortie pédestre

Les structures LE&C qui sont partis en séjours « été » avec le service vacances à Dorres :



- | | |
|-----------------|--------------------------|
| • Drémil Lafage | • Le Puy Sainte Réparade |
| • Montastruc | • Saint Sulpice sur Lèze |
| • Coudoux | • Revel |
| • Gréasque | • Plaisance du Touch |
| • | |

Les séjours "HIVER" organisés :

- Séjour à DORRES hiver 2014
- Séjour à FOIX hiver 2014

Les structures LE&C qui sont parties en séjours « hiver » avec le service vacances à Foix:

- Aussillon

Les structures LE&C qui sont partis en séjours « hiver » avec le service vacances à Dorres:

- | | |
|--------------------------|----------------|
| • Drémil Lafage | • Revel |
| • Montastruc | • Saint Jory |
| • Saint Sulpice sur Lèze | • Cornebarrieu |

SEJOURS - CVL

Opération 1er départ

A titre expérimental, nous avons accepté de mobiliser le réseau pour aller au plus près des bénéficiaires malgré la complexité du dispositif.

Ainsi, en 2014, nous avons signé un partenariat avec la CAF 31 et l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme), association à but non lucratif créée en 1985, qui développe le tourisme associatif à vocation sociale. L'objectif était de permettre le repérage des bénéficiaires remplissant les critères requis du dispositif, de les accompagner dans leur projet vacances et de permettre à des familles à faibles revenus de faire partir leurs enfants en vacances.

Grâce à ce dispositif, nous avons accueilli chaque semaine 20 enfants qui ne sont jamais partis en vacances.

Par ailleurs, dans le cadre du marché séjours avec la ville de Perpignan, nous avons accueilli cette année 60 jeunes sur nos séjours.

Séjours mutualisés en PACA

Les structures de Gréasque, Coudoux et du Puy Saint Réparate continuent de travailler à l'organisation de séjours mutualisés.

En 2014, les enfants et jeunes de ces communes se sont ainsi regroupés pour des séjours hiver (Ancelle, Hautes Alpes) et été (Dorres, Pyrénées Orientales).



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LE BPJEPS

Le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), formation de niveau IV, vise à former des animateurs capables d'exercer en autonomie une activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs socio-éducatif et socioculturel et dans la limite des cadres réglementaires.

L'animateur est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Rappel : la formation étant modulaire, certains parcours sont partiels : acquis VAE, choix de suivre une formation en 2 ans....

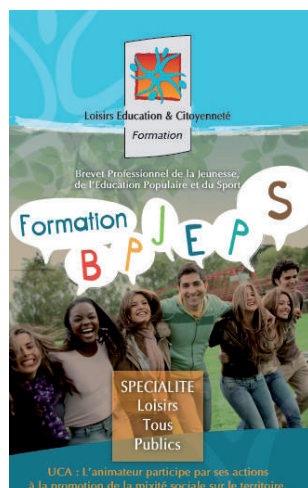
En 2014, deux promotions se sont croisées :

La promotion 4 a démarré le 8 avril 2013 et s'est terminée fin 20 juin 2014 : 18 stagiaires ont été concernés pour un total de 5646,50 heures.

La promotion 5 a démarré le 7 avril 2014 et s'est terminée le 19 juin 2015 : 17 stagiaires ont été concernés pour un total d'heures de 5691 heures.

Le CQP

Le CQP (Certificat de Formation Professionnelle) s'adresse à toute personne qui exerce ou souhaite exercer des fonctions d'animation en accueil de loisirs péri et extrascolaire. Il s'agit d'un diplôme professionnel reconnu par la branche animation de la convention collective de l'animation. La formation



se déroule sur 217 h et est organisée en alternance : 17 h en centre de formation et 200 h en situation professionnelle.

En 2014, 17 stagiaires, soit 1344 h, ont suivi une formation au CQP Animateur Péri-scolaire.

Après une 1ère formation menée de septembre 2012 à juin 2013, LE&C Formation a pu déposer une demande d'habilitation pluriannuelle qui a été autorisée en date du 17 mars 2014. Cela permet de mener des formations CQP jusqu'au 17 mars 2017. Le nombre de formations CQP n'est pas limitée, c'est pourquoi il a été convenu de mener deux formations CQP par an :

- De janvier à décembre (hors épreuves certificatives)
- De septembre à juin (hors épreuves certificatives)

Ainsi, au 31/12/2014 : deux formations CQP avaient été menées : CQP 1 : sept 2012 – juin 2013 ; CQP 2 : sept 2014 – mai 2015.

Pour ces deux CQP, nous n'avons pas encore présenté les résultats en jury. Il semble plus opportun au préalable de stabiliser nos relations avec la CPNEF concernant la vérification de conformité en vue de pérenniser cette activité.

Ce jury ne se tiendra qu'au mois d'octobre 2015 pour la menée du CQP 2. Or, nous avons besoin d'échanger avec ce jury pour la validation de cette session.

La préparation des certifications, leur organisation et de la synthèse de chacune représente un nombre d'heures/formateur important (un peu plus de 100 heures pour un formateur). Ce volume horaire est calculé hors bilan de la responsable, de la préparation et du suivi pédagogique sur l'alternance et en centre (accompagnement aux épreuves, écrits).

La formation continue

Au-delà des formations diplômantes (DESJEPS, DEJEPS, BPJEPS, CQP...) prises en charge chaque année pour de nombreux salariés, des sessions de formation continue de un ou plusieurs jours ont été organisées en 2014.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

A l'écoute des salariés du réseau, LE&C Formation a recensé les besoins en formation et a adapté son programme et son calendrier annuel de formation en conséquence. Des formations à des techniques d'animation ont ciblé plus particulièrement les animateurs de terrain alors que des formations d'acquisition de compétences ont été proposées à l'attention des responsables/coordonnateurs.



Au total, 36,4 journées de formation (dont formation DDCCS et formations civiques et citoyennes) ont été organisées. Elles ont touché 332 personnes salariées de LE&C ou agents de collectivités pour un total de 5720 heures stagiaires ; les formations DDCCS et formations civiques et citoyennes ayant concerné 33 stagiaires.



L'accompagnement à la VAE

En 2014, 15 personnes différentes ont achevé ou démarré un accompagnement VAE. Cela représente un volume horaire total de 98,75 h.

Ces démarches ont été effectuées en général à l'issue des réunions d'informations collectives organisées par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale où LE&C Formation est identifié pour sa réponse et la régularité de son accompagnement.

Les diplômes demandés :

- 3 DE JEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) - mention Développement de Projets Territoriaux et réseaux.
- 12 BP JEPS spécialité "Loisirs Tous Publics"

LES RESSOURCES HUMAINES

LA POLITIQUE RH

Le réseau Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud est avant tout une organisation humaine. Il emploie près d'un millier de salariés et offre ainsi de vraies possibilités d'évolution à ceux qui le souhaitent. Fidèle à ses valeurs, le réseau Loisirs Education & Citoyenneté est particulièrement attaché à une politique sociale, respectueuse des personnes.

Durant l'année 2013, Loisirs Education & Citoyenneté a initié une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) afin de s'inscrire dans une gestion anticipative et préventive de ses ressources humaines.

Ainsi, sur cet exercice, une priorité a été donnée à l'identification des emplois existants au sein de notre association et des compétences requises pour chacun d'entre eux, des liens de proximité entre les métiers et des bons profils lors des embauches.

Priorité a été donnée aux réalisations suivantes :

- Actualisation des fiches de postes permettant à chacun de situer son cadre de travail et à l'encadrant de s'appuyer sur un outil pour accompagner le salarié.
- Evolution de la grille de recrutement afin de s'assurer de la meilleure objectivité possible et la meilleure adéquation entre les besoins du poste et les compétences du candidat.
- Poursuite de la campagne d'entretiens annuels d'évaluation et de progrès (EAEP) qui offrent un temps d'échange privilégié entre l'encadrant et le salarié.

A ce jour, la très grande majorité des directeurs et coordinateurs ont été reçus en EAEP par l'Agent de Développement Territorial et le Directeur Général ou la responsable des ressources Humaines. A leur tour, ils ont organisé cet entretien avec leurs équipes. Un bilan de l'ensemble des entretiens a été fait afin de mettre en évidence les besoins de formation qui ont servi de base à l'élaboration du plan de Formation.

La reprise d'activité

Tout comme en 2013, la croissance de notre activité durant l'année 2014 nous a conduits à mettre en place des activités nouvelles et des activités existantes nous ont été confiées.

En cas de création de structure, nous avons systématiquement associé la commune aux recrutements et pris en considération les candidats ayant une connaissance du contexte économique, social et culturel du territoire géographique.

D'autre part, afin de favoriser la mobilité professionnelle de nos salariés, nous avons proposé les postes à pourvoir à nos permanents.

Lorsqu'il y a eu reprise de l'activité, nous avons appliqué les dispositions de l'article L1224-1 du code du travail, à savoir la reprise de l'ensemble des personnels avec maintien de leurs avantages acquis.

Parce que tout changement, notamment d'employeur, est susceptible de générer de l'inquiétude, LE&C Grand Sud a porté une attention toute particulière à cette importante période charnière qui conditionne dans la durée la relation entre un salarié et son futur employeur.

Notre méthode, à savoir une bonne maîtrise des opérations de transfert d'employeur conjugée à une démarche systématique d'information et d'explication préalable auprès de tous les salariés concernés, a permis de rassurer les équipes et d'assurer la transition sans aucune perturbation pour le bon fonctionnement des structures.

L'accueil des nouveaux salariés

En 2014, 2 réunions d'accueil des nouveaux salariés ont été organisées. Le livret d'accueil remis lors de l'embauche matérialise l'intégration au sein d'une équipe, au cœur d'une culture et donne les clés du fonctionnement de notre organisation afin de permettre d'être rapidement autonome et efficace.

LA POLITIQUE RH

Les orientations générales du Plan de Formation Employeur

L'essentiel des activités de Loisirs Education & Citoyenneté Grand sud est portée par des salariés dont le niveau de compétence et d'engagement conditionne directement la qualité de leurs interventions auprès des usagers et donc des collectivités. Une politique sociale riche et respectueuse place nécessairement la formation des équipes au coeur de ses préoccupations.

En 2014, dans la continuité de la politique sociale menée, la formation a donc constitué un axe prioritaire de la politique de Ressources Humaines et l'accent a été mis sur une formation destinée aux encadrants autour des techniques managériales.

Le Dialogue social

Année de leur renouvellement, 30 réunions avec les Instances Représentatives du Personnel ont été tenues dans l'année, toutes instances confondues :

- 11 réunions de Comité Entreprise,
- 11 réunions de Délégués du Personnel
- 2 réunions du CHSCT
- et 6 réunions de Négociation Annuelle Obligatoire.



L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

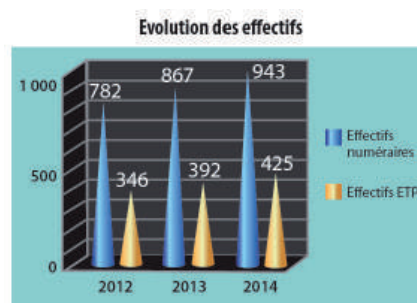
Le bilan social

En croissance constante, les effectifs de LE&C Grand Sud ont connu une évolution de près de 9 % par rapport à 2013, portant ainsi l'effectif total à 943 salariés en fin d'exercice. Cette progression est le fruit de la reconduction quasi-systématique des contrats à leurs échéances de renouvellement par les collectivités qui nous font confiance. Pour la deuxième année consécutive, le développement du secteur enfance est très significatif. En effet, LE&C Grand Sud a assuré la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour de nombreuses collectivités et accompagné nombre d'entre elles dans l'élaboration de leur PEdT.

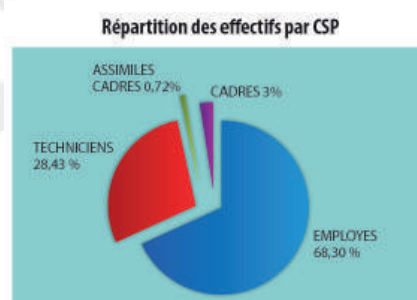
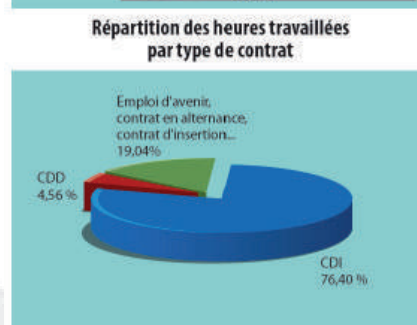
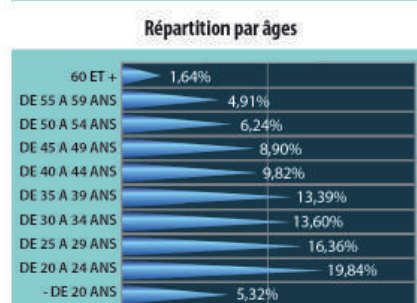
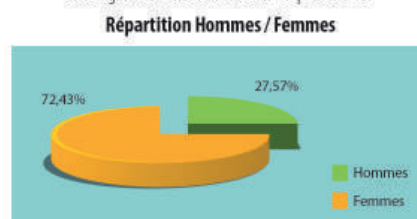
Faisant de la compétence et la motivation des candidats ses premiers critères d'embauche, LE&C Grand Sud s'attache à la promotion de la diversité dans toutes ses composantes, sans distinction d'âge, de sexe... Ainsi, une politique volontariste en direction de personnes en situation de handicap a permis d'augmenter de 77% le nombre de salariés en situation de handicap au sein de l'association.

Année de renouvellement des Instances Représentatives du Personnel (Comité d'Entreprise, Délégués du personnel, CHSCT), en 2014 ce sont 30 réunions qui ont été tenues avec ces différentes instances et conduit à la conclusion d'un Accord d'Entreprise portant sur l'organisation du temps de travail. Cet Accord, signé le 5 septembre 2014 avec les partenaires sociaux, a permis de faire évoluer et d'harmoniser l'organisation du temps de travail des salariés, en supprimant la semaine de RTT réservée historiquement aux salariés à temps complet pour la remplacer par 7 semaines de congés payés au lieu de 6 pour tous.

Enfin, fidèle à ses orientations, LE&C Grand Sud a poursuivi et renforcé davantage encore sa politique de formation interne, avec 397 salariés (+ 17,4% en 2013), ayant bénéficié d'une action de formation en 2014, pour un volume global de 15 466 h de formation dispensées.



Une augmentation des effectifs ETP de plus de 9 %



LES SERVICES CIVIQUES ET EMPLOIS D'AVENIR

Les services civiques

Poursuivant sa politique d'accueil de jeunes en service civique, LE&C Grand Sud a accueilli en 2014 7 Jeunes en service civique. Comme nous y sommes engagés, ces jeunes n'ont pas été pris en compte dans les taux d'encadrement. Un tutorat a été organisé afin d'accompagner ces jeunes dans la réalisation de leurs missions et la définition de leur projet d'avenir ; enfin, nous avons participé à leur formation.

En Ariège, nous avons conduits une expérience innovante : en étroite concertation avec la mairie de Seix, la communauté de communes du canton d'Oust et la mission départementale de lutte contre le décrochage scolaire de l'Education Nationale, LE&C Grand Sud a assuré le suivi, le tutorat et la formation d'un jeune en rupture scolaire. Deux structures d'accueil lui ont été proposées, l'une dans l'environnement au sein des Brigades Vertes, l'autre dans l'animation au sein de l'ALAE de l'école élémentaire de Seix. Il a finalement opté pour le champ de l'animation, a pu bénéficier en parallèle d'une formation BAFA, et il a finalement achevé son service civique avec une expérience réussie sur l'ALSH de la Communauté de Communes du Canton d'Oust durant l'été, puis avec la réalisation de son stage pratique BAFA à l'ALAE élémentaire de Seix.

Cette initiative tout à fait concluante, à la fois pour le jeune qui a pu faire un point sur son projet professionnel, mais aussi pour l'ensemble des partenaires qui l'ont accompagné, a incité les acteurs à proposer la même démarche à d'autres jeunes du territoire.

Sur la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, une jeune fille a également été accueillie courant 2014 en service civique, avec un accompagnement spécifique qui lui a permis de suivre en parallèle des cours de remise à niveau au lycée et dont le projet est de suivre à partir du mois de septembre la préparation aux concours de moniteur éducateur.

S'il est un enseignement à retenir, c'est celui de la souplesse d'adaptation pour permettre un accompagnement approprié à chacun des jeunes accueillis quelle que soit la diversité de leur parcours, la singularité de leur situation personnelle. Au travers des valeurs de l'éducation populaire qui sont nôtres, ce sont de véritables projets d'éducation et d'insertion que nous construisons collectivement.

La formation civique et citoyenne des services civiques

Plusieurs journées ont été proposées aux volontaires, par Loisirs Education & Citoyenneté Formation. Chaque journée proposée développait une thématique en lien avec le référentiel proposé par l'Agence du Service Civique.

Les emplois d'avenir

L'une des premières fédérations à s'être engagée sur ce dispositif dès 2012, LE&C Grand Sud a signé, en 2014, 16 contrats en emploi d'avenir.



SOCIAL : LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

Les instances représentatives du personnel, Délégués du Personnel, Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail constituent des interlocuteurs privilégiés au sein de l'association. Notre projet éducatif constitue le ciment fondateur qui scelle toutes les structures du réseau. La cohérence entre les valeurs affichées et les actes est une préoccupation majeure. Cette recherche de cohérence nous impose de veiller à ce que les valeurs que nous défendons pour les autres, soient appliquées en interne.

Les Délégués du Personnel

Les Délégués du Personnel sont le relai des salariés pour exprimer des questions individuelles liées aux conditions de travail, les délégués du personnel se sont réunis tous les mois en 2013.

Les questions d'actualité impactant sur les conditions de travail et les missions des salariés sont également abordées. En 2013, la réforme des rythmes scolaires et ses impacts sur les salariés a été au coeur des échanges.

Le Comité d'Entreprise

Loisirs Education & Citoyenneté Grand sud est soumise, au même titre que dans les entreprises de 50 salariés et plus, à l'obligation d'organiser la mise en place d'un Comité d'Entreprise (C.E.).

Ce Comité d'Entreprise, bien que connu principalement à travers ses prestations Activités Sociales et Culturelles (ASC), assume également des attributions aussi bien économiques que sociales et culturelles. Il dispose pour ce faire, de moyens matériels et financiers attribués par l'employeur sur la base de la masse salariale brute.

Le Comité d'Entreprise de LE&C Grand Sud existe depuis 2008. Ses membres ont progressivement développé et favorisé des activités en lien avec les valeurs d'égalité, de solidarité et de partage, qui font partie intégrante du projet éducatif de l'association.

Favoriser les rencontres et l'échange.

En 2014, les orientations du Comité d'Entreprise et les activités proposées n'ont pas changé avec cependant l'instauration d'une carte CAP privilèges qui permet aux salariés qui y souscrivent de bénéficier de réductions pour les loisirs, les sorties culturelles, et pour certaines acquisitions.



La volonté des élus a été affirmée de proposer des activités qui favorisent l'échange et les rencontres entre salariés avec un souci permanent de ne pas céder au consumérisme.

Pour cette année, les salariés ont bénéficié des prestations suivantes :

- Carte privilège : 258 demandes
- Séjours enfants : 35 demandes
- Chèques ANCV : 341 demandes
- Weekend montagne : 41 salariés ont profité, avec leurs familles, des weekends proposés. cela représente au total 76 adultes et 24 enfants.

SOCIAL : LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

Des prestations plus proches des territoires

En 2014, une fête de fin d'année a été organisée à Aix en Provence afin de ne pas défavoriser les salariés de ces régions qui ne participaient que très peu à la fête organisée en Haute Garonne.

Un repas et une animation ont été proposés, avec une remise de cadeaux aux enfants bénéficiaires.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Santé au Travail (CHSCT)

Conformément à la réglementation, il s'est réuni une fois par trimestre afin d'aborder avec l'employeur les conditions de travail des salariés et les postes de travail.

En 2014, le CHSCT a été associé au travail réalisé par le centre de santé au travail sur le document unique. Marie Noëlle CHAPEU, technicienne en prévention des risques professionnels, nous a accompagnés dans la démarche d'élaboration du DU qui sera déployé sur chaque structure.

Le CHSCT a également effectué le suivi des travaux d'aménagement à réaliser dans la continuité du réagencement des locaux du siège, ainsi que le suivi des Entretiens Annuels Individuels.

LA COMMUNICATION

LES OUTILS

En 2014, les actions de communication ont été menées en vue de favoriser une plus grande fluidité des échanges à l'intérieur du réseau: en direction des salariés, des associations, des partenaires institutionnels et des usagers).

Sur le terrain, les structures d'animation ont porté leurs efforts sur la diffusion d'une information de proximité. La création de supports, l'organisation de manifestations, de conférences, d'actions de sensibilisation, sont autant de démarches à destination des élus, des familles, des usagers.

Afin de favoriser ces actions, le service communication LE&C Grand Sud a apporté son concours aux structures de terrain en créant sur demande des supports promotionnels (dépliants, flyers, affiches...)

La communication interne

Afin de donner à chacun(e) un niveau d'information égal sur la vie de l'association, sur l'actualité propre à notre activité, sur différentes ressources (pédagogiques, proposition de formations, informations sur des conférences, des événements...), une attention particulière est portée sur la circulation des informations à l'intérieur du réseau, entre les services, entre le siège et le terrain.



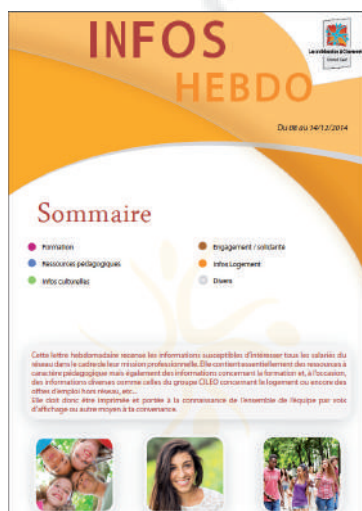
Ainsi, une newsletter hebdomadaire a été créée afin de regrouper et transmettre ces informations.

La communication externe

Le journal «regards croisés» : Elaboré de manière coopérative et concertée le journal a poursuivi ses parutions semestrielles avec une ligne éditoriale inchangée, c'est à dire axée sur une présentation concrète de la mise en oeuvre de notre projet éducatif. Le comité de rédaction, constitué de professionnels de terrain, du siège, et d'un administrateur est resté stable. Ce groupe de travail s'est réuni 5 à 6 fois par numéro afin de définir les sujets et leur orientation, répartir les rôles et garantir collectivement que chaque article soit le reflet de notre projet, de notre réseau, des activités du terrain.

- Une brochure relative à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a été élaborée en vue de fournir aux équipes et aux élus un outil de référence qui leur permette de repérer les leviers propices à la réussite de la mise en oeuvre de la réforme.
- La refonte du site internet de LE&C Grand Sud s'est poursuivie en 2014. L'échéancier initial de finalisation en fin d'année a été retardé et le site sera ouvert à la rentrée 2015.

- Le projet de création d'un court métrage de présentation de l'activité "formation volontaire" a été retardé mais néanmoins poursuivi courant 2014.
- La participation à des forums, salons : les services de LE&C Grand Sud se sont mobilisés pour participer à différents forums et salons sur les thèmes de la formation, des métiers, de l'économie sociale et solidaire...



LES OUTILS

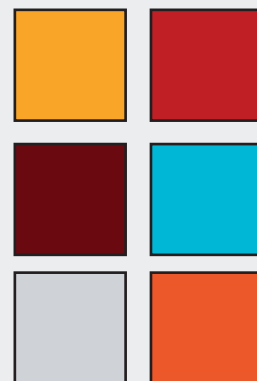
Présence sur les réseaux sociaux

A l'issue d'une réflexion menée fin 2014 avec le service formation volontaire et le service animation de LE&C Grand Sud et LE&C Formation, une formation à l'usage des réseaux sociaux a été proposée à 3 personnes du siège, en charge d'animer cette forme de communication.

Compte tenu à la fois des objectifs visés, à savoir améliorer notre visibilité sur la formation volontaire et également des spécificités du public concerné, il a été décidé d'exploiter la plateforme Facebook pour communiquer essentiellement sur nos formations BAFA - BAFD. La communication institutionnelle de LE&C s'appuie quant à elle plutôt sur le site internet.







Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

7, rue Paul Mesplé
31100 TOULOUSE

Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44
contact@loisireduc.org - www.loisireduc.org

